



## CONSEIL MUNICIPAL DU 16 Mars 2023 DÉLIBÉRATION N° 2023/12

**Objet : CREATION POSTES ET MODIFICATION TABLEAU DES EFFECTIFS**

**Rapporteur : Monsieur Silvio BIELLO – Maire**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant ;

**Vu** le tableau des emplois de la Commune en vigueur ;

**Vu** l'exposé du Maire précisant qu'afin de répondre aux besoins permanents de la collectivité et de permettre la nomination d'agents au titre de la promotion interne et/ou de l'avancement de grade sinon au titre de recrutements, il est proposé la création des postes suivants :

- 2 postes d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe ;
- 2 postes d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe ;
- 1 poste d'adjoint technique ;
- 1 poste de Chef de service Police Municipale.

Que ces créations de postes nécessitent de mettre à jour le tableau des effectifs de la ville (Cf. Annexe).

**Après en avoir délibéré,**

**Le Conseil Municipal à l'unanimité** (21 pour et 1 abstention),

- **DECIDE** de la création des postes suivants :
  - 2 postes d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe ;
  - 2 postes d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe ;
  - 1 poste d'adjoint technique ;
  - 1 poste de Chef de service Police Municipale.
- **PREND** en compte la modification du tableau des effectifs comme présentée en Annexe ;
- **DIT** que les crédits sont inscrits au chapitre 012 ;
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur Le Maire pour mettre en application la présente délibération.

Transmis et reçu au contrôle de légalité, le : 04/04/2023

Publié le : 04/04/2023

Exécutoire le : 04/04/2023

Délai de recours : 2 mois - A dater de la date de publication  
Voies de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise  
(Articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative).

Franck BEGARD

Directeur Général des Services

Le Maire,



Silvio BIELLO